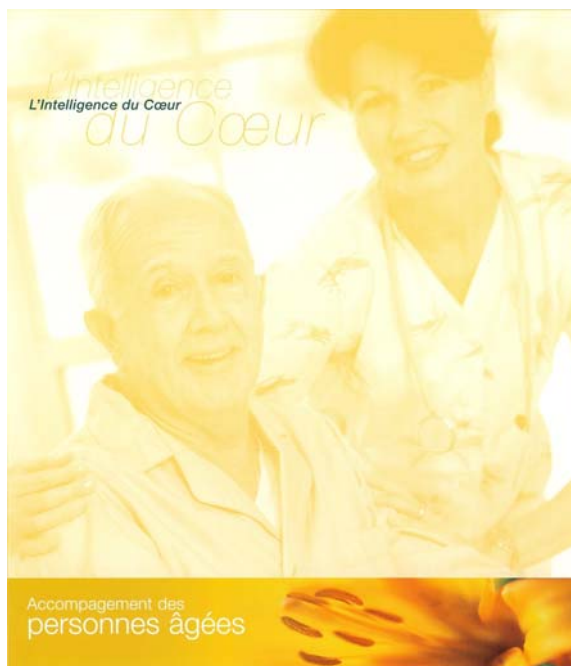




Historique

1991 : Création des Résidences FLORALIES (Ass. Loi de 1901)

1994 : Résidences FLORALIES reprennent la gestion de l'établissement de La Rose des Vents à FECHAIN (89 lits)



1995 : Ouverture du Parc Fleuri à FLERS-EN-ESCREBIEUX (83 lits)

- 1997 :** Création de FLORALIES Services (Association d'aide et de maintien à domicile)
La Maison du Douaisis ouvre son 1^{er} Béguinage à LAMBRES-LEZ-DOUAI
« La Fermette aux Bleuets »
- 1999 :** Ouverture du Béguinage « Le Clos des Amarantes » à FLINES-LEZ-RACHES
- 2000 :** Ouverture du Béguinage « Résidence Les Coquelicots » à WAZIERS
- 2001 :** Ouverture du Béguinage de PROVILLE, « La Roselière »
du Béguinage de NEUVILLE-ST-RÉMY, « Le Clos des Myosotis »
et du Béguinage d'ARLEUX « Les Nymphéas »



- 2002 :** FLORALIES Services absorbe SADRA – Aide à domicile en zone rurale
- 2003 :** Ouverture de l'E.H.P.A.D. du « Jardin des Augustins » à DOUAI (65 lits)
Ouverture du Béguinage du « Clos des Linettes » à SIN-LE-NOBLE,
et du « Clos des Lilas » à CUINCY



- 2004 :** Les 3 E.H.P.A.D. signent leurs conventions tripartites
Ouverture du Béguinage « Le Clos des Arums » à ANICHE

2005 : A l'occasion d'une manifestation, présidée par Marie-Noëlle LIENEMMAN, l'ensemble des actions menées en faveur des personnes âgées sont réunies sous la bannière FLORALYS.



La SCP Maison du Douaisis devient FLORALYS,
les Résidences FLORALIES deviennent FLORALYS RÉSIDENCES
et FLORALIES Services deviennent FLORALYS DOMICILE.

2005 : Ouverture du Béguinage « Résidence Perce-neige » à CANTIN et du
« Clos des Bruyères » à ORCHIES



2006 : Accord des tutelles État et Conseil Général pour la création d'une E.H.P.A.D. –
NEUVILLE-ST-RÉMY « Les Edelweiss » (83 lits)



C'est aujourd'hui

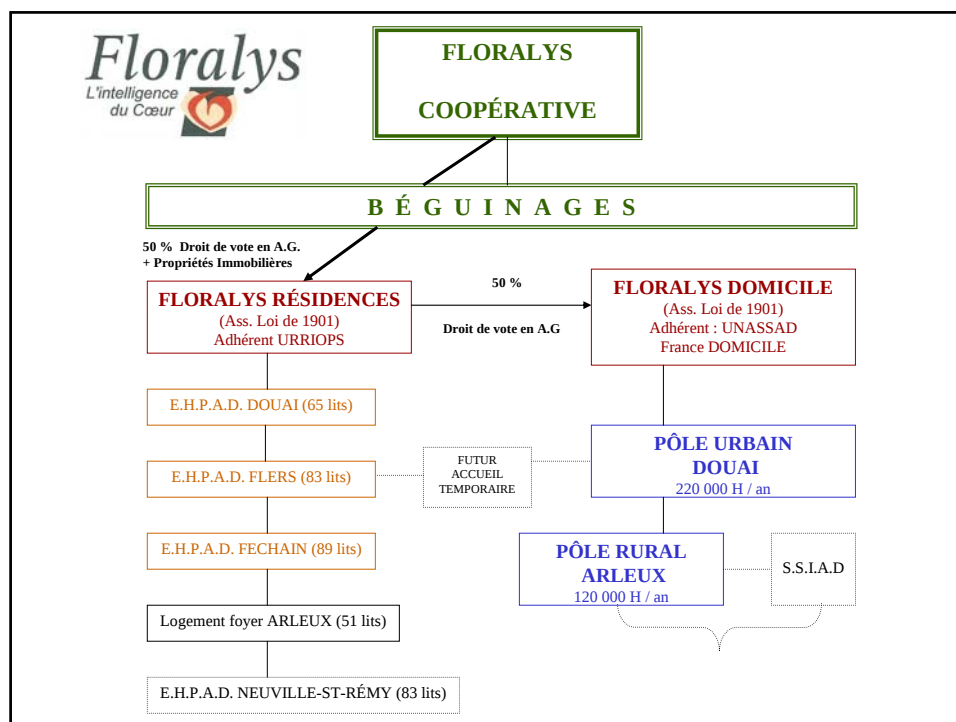
- Trois établissements pour personnes âgées dépendantes – 237 lits
Dont 40 spécialisés pour les personnes âgées désorientées
Convention tripartite – Habilitation à l'aide sociale
- Onze Béguinages (193 logements) – 3 en construction et 6 en projet
- 340 000 heures d'aide et de maintien à domicile
- 1 300 personnes âgées accompagnées
- 500 emplois créés



Pour 2007

- La mise en service de 3 nouveaux Béguinages
- Le lancement d'une 4^{ème} E.H.P.A.D. (83 lits), à NEUVILLE-ST-RÉMY
- La reprise de gestion d'un logement foyer de 51 lits et sa transformation en E.H.P.A.D. (80 lits)
- Le partenariat dans une E.H.P.A.D en difficultés et projet de reprise (69 lits)
- Une convention de partenariat avec service de soins infirmiers à domicile en vue de la création d'un service polyvalent d'aide et de soins à domicile
- La reprise par FLORALYS de l'immobilier des E.H.P.A.D. (propriété actuelle E.S.H. NOREVIE)





Les Béguinages FLORALYS

- *Un habitat et un mode de vie*
- *Une réponse aux attentes des personnes âgées*
- *Une réponse aux attentes des élus*
- *Le maillon manquant*



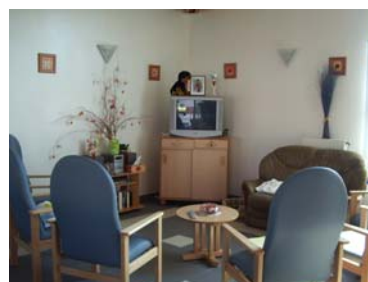
Une implantation au cœur des communes

- *L'importance de la localisation*
- *Quel nombre de logement ?*
- *Individuels ou collectifs ?*
- *La typologie*
- *L'implication de la collectivité locale*



Un urbanisme et des équipements adaptés

- *Urbanisme : Favorise la sécurité et la convivialité*
- *Un lieu de rencontre*
- *Des logements adaptés*



L'hôtesse : l'âme du béguinage

Responsable du bon fonctionnement du béguinage, elle est le garant de la vie sociale. Sa mission est essentielle pour créer les conditions de vie d'indépendance, de convivialité et de sécurité.



- *Assistance humaine, administrative et technique*
- *L'animation*
- *L'équipe du siège, pluridisciplinaire*



L'appartenance à une chaîne de solidarité – des équipes fonctionnant en réseau

- *Les services d'aide et de maintien à domicile :
FLORALYS DOMICILE*
- *Les établissements : FLORALYS RÉSIDENCES*
- *Les réseaux d'acteurs locaux*



Montage technique

➤ Des résidents coopérateurs



➤ Un accord collectif de charges

Une reconnaissance en marche



Ministère délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées,
aux Personnes handicapées et à la Famille

PLAN SOLIDARITE – GRAND AGE

Présenté par Philippe BAS,
Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées,
aux Personnes handicapées et à la Famille

27 juin 2006

*« Il faut inventer la maison de retraite de demain, ouverte
sur la cité, offrant toute une palette de services de jour,
pour favoriser le maintien à domicile et faire en sorte que
l'entrée en hébergement soit mieux préparée »*